

***PROTOCOLE SANITAIRE DE L'ENSEMBLE SCOLAIRE SAINT
MICHEL***

A DESTINATION DES ELEVES ET DE LEURS PARENTS

***VALABLE POUR LE COLLEGE, LE LYCEE PROFESSIONNEL,
LE LYCEE TECHNOLOGIQUE (BTS), LE CFA ET TOUS LES
SERVICES ASSOCIES***

***APPLICABLE A LA RENTREE 2020 DURANT LA PERIODE
COVID***



TABLE DES MATIERES

PREALABLE : Mot de Mme SIMONESCHI, chef d'établissement

I PROTOCOLE SANITAIRE POUR LES ELEVES

- accès aux locaux et circulation à l'intérieur de la Chartreuse*
- respecter les gestes barrières*
- produits mis à la disposition des élèves*
- consignes pour la mise en place du protocole sanitaires*
- consignes pour la mise en place du protocole sanitaire dans les espaces de restauration*

II PROTOCOLE SANITAIRE POUR LA VENUE DES PARENTS SUR SITE

- annexes : protocole internat*
 - Protocole chambres étudiants*
 - Protocole infirmerie*
 - Protocole nettoyage*
 - Circulation entrée*
 - Circulation retour*

Chers parents,

Ces mesures pourront peut-être vous sembler rigoureuses, voire strictes mais sachez que notre seule préoccupation est la préservation de la santé de tous, pour nous permettre de mener notre mission pédagogique et éducative dans les meilleures conditions possibles.

Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour que cette rentrée se déroule en toute sérénité.

Nous sommes conscients que la situation sanitaire de notre pays peut évoluer en cours d'année, et nous ferons le nécessaire pour suivre toutes les recommandations sanitaires préconisées par l'Éducation Nationale.

Nous comptons sur votre compréhension et votre collaboration en cette période si « particulière ».

Prenez soin de vous et de vos proches.

ET BONNE RENTREE A VOUS TOUS,

Bien à vous.

C. SIMONESCHI

I/ PROTCOLE SANITAIRE POUR LES ELEVES :

Les arrivées, les sorties et les déplacements d'élèves doivent se faire :

- en file indienne*
- en respectant les gestes barrières*
- à distance d'au moins 1 mètre de son camarade ou d'un adulte*

Une fois dans l'enceinte de la Chartreuse :
Port du masque obligatoire
PARTOUT ET EN PERMANENCE

Les masques étant accessibles aisément par la population, il appartiendra aux parents de fournir les masques à leurs enfants.

SONT ACCEPTES LES MASQUES EN TISSU CONFECTIONNES
PAR LES PARENTS

LES BESOINS EN MASQUES:

- **2 masques par jour et par élève (3 masques pour les internes), soit pour 1 semaine de classe:**
- **10 masques pour les externes et DP.**
- **14 masques pour les internes (3 par jour du lundi au jeudi + 2 pour le vendredi).**

TRES IMPORTANT :

Un élève qui accéderait à l'établissement sans ses masques pour la journée ou pour la semaine (interne), se verra refuser l'accès à l'établissement et un retour au domicile sera inévitable.

Avant leur arrivée dans l'établissement, les élèves prennent leur température :

- Tout élève ayant une température supérieure à 37.8° ne sera pas accepté dans l'établissement.
- Tout élève dont un membre de la famille présente des symptômes évoquant un COVID 19 ne sera pas accepté dans l'établissement

Si un élève présente des symptômes (fièvre, toux... etc) au cours de la journée, les parents seront contactés et priés de récupérer leur enfant dans les plus brefs délais. **Des conseils leur seront donnés pour la prise en charge médicale de leur enfant.**

ACCES AUX LOCAUX ET CIRCULATION A L'INTERIEUR DE LA CHARTREUSE

Pour assurer une régulation des circulations des personnes, merci de respecter les mesures suivantes :

Accès au bâtiment historique pour se rendre :

- Au secrétariat/comptabilité
 - Au bureau de M. Domange, Directeur Adjoint
 - Au bureau de Mme Oudart, DDFPT
 - Au bureau de Mme Dalle Mese, Adjointe de direction
 - Au CFA : M.Papazoglou, responsable CFA
 - Au bureau de Mme André, responsable ASH
 - Au bureau de Mme Simoneschi, chef d'établissement
-
- Accès au bâtiment historique : entrée par la porte "accès secrétariat" donnant dans le hall d'accueil du bureau de M. Domange, Directeur Adjoint : suivre le fléchage
 - Le hall d'accueil du bureau de M. Domange ne doit pas accueillir plus de 2 personnes consécutivement. Nous vous demandons de bien vouloir vous asseoir en respectant les distances et si nécessaire ressortir et attendre à l'extérieur qu'une place se libère.

- Prévenir M. Domange en sonnant à sa porte.
- Si aucune réponse de sa part après quelques minutes, merci de vous rendre dans la salle d'attente du secrétariat et Mme Lescaille, secrétaire de direction, viendra à votre rencontre et traitera votre demande.
- La salle d'attente du secrétariat ne doit pas accueillir plus de 2 personnes consécutivement. Nous vous demandons de bien vouloir vous asseoir en respectant les distances et si nécessaire ressortir et attendre dans le hall d'accueil du bureau de M. Domange qu'une place se libère.

Accès aux ateliers/ cellules ouest/ collège/foyer/gymnase/pistes de conduite et d'une manière générale à tous les bâtiments autres que le bâtiment historique :

- Aucun balisage particulier n'est prévu étant donné que nous avons la chance d'avoir des extérieurs vastes qui nous permettent de circuler tout en préservant la distanciation. Les élèves seront respectueux des gestes barrières et de la distanciation physique
- Se rendre d'un point à un autre : circulation par les voies extérieures : ne pas traverser un bâtiment pour se rendre dans un autre bâtiment

Accès à la cantine pour tous les élèves : comme habituellement :

- passer par la porte battante noire côté cour cellules ouest + traverser le couloir petit cloître
- Suivre scrupuleusement le planning de passage au self

Accès à l'internat :

- prise en charge par les maîtres d'internat : PROTOCOLE INTERNAT en **ANNEXE**

Accès aux sanitaires :

- les portes d'accès des blocs sanitaires resteront ouvertes pour éviter tout contact des mains
- l'accès aux sanitaires élèves doit se faire en respectant les gestes barrières
- SE LAVER LES MAINS AU SAVON EN ENTRANT ET EN QUITTANT LES LIEUX

Accès à l'infirmierie :

- Accès cellules ouest cloître Sud : PROTOCOLE INFIRMERIE en **ANNEXE**

Accès couloirs casiers élèves :

- l'accès aux couloirs casiers élèves doit se faire en respectant les gestes barrières. Les élèves devront donc être responsables de la gestion de leurs affaires scolaires afin de limiter leurs déplacements dans les couloirs casiers élèves.

RESPECTER LES GESTES BARRIERES ET LA DISTANCIATION SOCIALE :

- Se laver les mains ou gel hydro-alcoolique, à l'arrivée et à la sortie de l'établissement (et dès l'arrivée au domicile), à chaque fois que nécessaire et de manière récurrente à chaque entrée et sortie de classe (récréations comprises)
- Tousser ou éternuer dans son coude et se laver les mains ou gel hydro alcoolique
- Utiliser des mouchoirs jetables à usage unique et se laver les mains ou gel hydro-alcoolique
- Porter le masque en toute circonstance : le masque sera changé par demi-journée (après le déjeuner) pour tous et après le diner pour les internes
- Respecter la distanciation sociale (au moins 1 mètre)
- En cas de symptômes de type COVID : se rendre immédiatement à l'infirmierie. L'infirmière scolaire appliquera le protocole sanitaire infirmierie.

IL EST STRICTEMENT INTERDIT D'OTER SON MASQUE OU DE L'OTER A SON CAMARADE

PRODUITS MIS A LA DISPOSITION DES ELEVES :

- ✦ Gel hydro-alcoolique :
 - dans les salles de classe,
 - dans les salles de restauration,
 - dans les services où il n'y a pas de point d'eau (lavabo)
 - dans les points d'accueil des élèves, fournisseurs, familles..
- d'une manière générale : dans tous les lieux de vie où il n'y a pas de point d'eau
- ✦ Solutions désinfectantes + papier absorbant dans les salles de classe pour nettoyage des ordinateurs et matériel pédagogique...
- ✦ Les points d'eau seront équipés de savon. Les appareils de séchage étant déconseillés, les mains seront séchées à l'air libre.

NOUS DEMANDONS AUX PARENTS DE FOURNIR A LEURS ENFANTS :
--

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- 1 BOUTEILLE D'EAU- DU GEL HYDRO-ALCOOLIQUE- 1 SACHET DE « TYPE CONGELATION AVEC FERMETURE ZIP » POUR LA DEPOSE DU MASQUE USAGE- DES MOUCHOIRS A USAGE UNIQUE |
|---|

CONSIGNES POUR LA MISE EN PLACE DU PROTOCOLE SANITAIRE :

Notre priorité est la sécurité sanitaire de tous les membres de la communauté éducative (élèves, enseignants, personnels, parents..).

Dans un souci de transparence et pour vous rassurer sur les conditions d'accueil de votre enfant, nous joignons en **ANNEXE** les protocoles par service: ménage, internat, infirmerie.

**POUR LES INTERNES : MERCI DE DATER ET SIGNER LE PROTOCOLE
INTERNAT ET LE REMETTRE A VOTRE ENFANT**

Il faudra que chaque élève applique scrupuleusement :

- les GESTES BARRIERES et RESPECTE LA DISTANCIATION (1 mètre de distance entre 2 personnes) ET CECI EN TOUS LIEUX : à l'arrivée et aux abords de l'établissement, déplacements aux entrées et sorties de classe, circulation dans les couloirs, récréations, préaux, cantine, sanitaires, à la sortie de l'établissement...

- ET TOUT PARTICULIEREMENT SUR LES PERIODES DE RECREATION ET DE PAUSE MERIDIENNE :

Les élèves qui ne respecteront pas les gestes barrières et la DISTANCIATION seront rappelés à l'ordre et en cas de récidence un retour au domicile des parents sera inévitable

- ✦ Point de vigilance : les élèves ne doivent pas patienter dans les couloirs ou dans les bâtiments durant les moments de récréation ou de pause méridienne.

- ✦ Les consignes concernant les déplacements des élèves :
 - port du masque obligatoire sur tous les déplacements : dans les cours de récréation, aux interclasses, pour patienter à la ligne de self, pour se rendre d'un point à un autre, pour entrer et sortir de l'établissement...
 - respecter le sens de circulation entrée et retour **en ANNEXE**

- ✦ Prise en charge des élèves par les enseignants et personnels de vie scolaire:

A la première heure de la journée, l'enseignant récupère ses élèves dans la cour de récréation et ouvre la marche.

Les élèves ne sont pas autorisés à ouvrir ou fermer la salle de classe : seul l'enseignant touche les poignées de porte

Les élèves se lavent les mains au savon ou gel hydro-alcoolique

A la première heure de prise en charge d'un nouveau groupe d'élèves, l'enseignant explique le protocole sanitaire applicable à compter de la rentrée 2020

Formation sur les gestes barrières et le matériel de protection par l'infirmière scolaire et sensibilisation aux moyens de prévention grâce au site internet e-bug.

Dans la classe : PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE POUR TOUS : ENSEIGNANTS ET ELEVES

Dans la mesure du possible (contrainte des EDT), les élèves restent dans la même salle et à la même place. Les enseignants se déplacent aux interclasses.

Le déplacement des élèves dans la classe n'est autorisé que par l'enseignant. En tout état de cause : ils seront limités.

Si le déplacement dans la classe est autorisé, l'élève doit respecter les consignes de circulation données par l'enseignant

Le matériel scolaire (stylos, cahiers..) doit être conservé par l'élève et ne doit pas être prêté.

Pour la correction des exercices, l'élève corrige lui-même sur sa feuille, l'enseignant utilisera le tableau ou le tableau numérique.

Si l'élève veut absolument montrer son travail sur son cahier, il peut le déposer sur une table dédiée et l'enseignant viendra ensuite lire le devoir une fois l'élève retourné à sa place.

Dans les vestiaires des ateliers:

Les garçons se changeront dans l'espace même des ateliers. Les enseignants veilleront à ce que les distances de sécurité soient respectées.

Les filles se changeront dans les vestiaires des ateliers, à tour de rôle.
Lavage des mains au savon avant et après s'être changé. Les vestiaires seront aérés avant et après leur occupation.

Dans les ateliers :

- PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE POUR TOUS : ENSEIGNANTS ET ELEVES

- tout déplacement dans l'atelier n'est autorisé que par l'enseignant.
- l'élève respecte les consignes de circulation données par l'enseignant
- pendant le cours : si le prêt de matériel ou le changement de poste de travail pédagogique est nécessaire, les élèves procéderont au nettoyage approfondi du matériel, de l'équipement et de l'espace de travail à l'aide des solutions désinfectantes
- à la fin du cours : les élèves procéderont au même nettoyage
- les élèves emportent leur tenue pour la laver avant chaque nouvelle séance de cours
- les élèves emportent leur tenue pour la laver avant chaque nouvelle séance de cours

Les manipulations de matériels pédagogiques par les élèves seront limitées. Elles seront remplacées par des démonstrations/vidéos proposées par l'enseignant. Si manipulations, le matériel sera désinfecté après utilisation à l'aide de la solution désinfectante.

Les salles informatiques : respect des distances entre 2 postes informatiques et désinfection du poste après chaque usage à l'aide de la solution désinfectante.

EPS :

Dans les vestiaires du gymnase : Les garçons se changeront dans l'espace même du gymnase. Les enseignants veilleront à ce que les distances de sécurité soient respectées. Les filles se changeront dans les vestiaires, à tour de rôle.

Lavage des mains au savon avant et après s'être changés.

Aérer les vestiaires avant et après leur occupation

Les douches restent fermées.

Pour la pratique de l'EPS, les enseignants se conforment aux consignes et recommandations du corps d'inspection.

Les activités extérieures sont privilégiées lorsque la météo le permet.

Les parcours sportifs individuels permettant de conserver la distanciation physique sont privilégiés.

Foyers : PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE POUR TOUS : ADULTES ET ELEVES

Les déplacements sont permis pour se rendre aux distributeurs automatiques.

Lavage des mains avant et après l'utilisation du distributeur automatique. Une désinfection des distributeurs sera réalisée au moins 1 fois par jour.

L'utilisation des babyfoots est autorisée.

Lavage des mains avant et après l'utilisation du babyfoot.

Une désinfection des babyfoots sera réalisée au moins 1 fois par jour.

CDI : PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE POUR TOUS : ADULTES ET ELEVES

Les déplacements sont permis pour emprunter un manuel. Les manuels empruntés sont déposés dans une bannette et sont: soit désinfectés pour une réutilisation immédiate, soit isolés 24h avant réutilisation.

Les élèves sont autorisés à utiliser les ordinateurs du CDI : l'adulte référent s'assure du respect des distances entre 2 postes informatiques et procède à la désinfection du poste avant et après chaque usage à l'aide d'une solution désinfectante.

Salles de classe spécifiques : musique, art, technologie, laboratoire..

sont ouvertes pour permettre aux élèves d'utiliser le matériel spécifique.

Si manipulations du matériel spécifique par les élèves, le matériel doit être désinfecté après utilisation à l'aide de la solution désinfectante.

- ✦ La salle de classe sera aérée le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux. Cette aération doit avoir lieu au minimum toutes les 3 heures.

- ✦ le poste de travail de l'enseignant sera désinfecté régulièrement

- ✦ Les salles de classe seront nettoyées et désinfectées au minimum 1 fois par jour, en profondeur, et à chaque fois que nécessaire: PROTOCOLE MENAGE en **ANNEXE**

- ✦ Un élève est souffrant en classe:
 - il peut marcher : l'enseignant l'autorisera à se rendre à l'infirmierie accompagné d'un camarade à qui on aura rappelé la consigne de distanciation

 - il ne peut pas marcher : toutes les mesures seront prises par la Direction pour gérer au mieux la situation et les parents seront immédiatement contactés.

- ✦ Alerter M. Domange, directeur adjoint de tous produits en rupture pour un réassortiment rapide et d'une manière générale de tout dysfonctionnement rencontré.

CONSIGNES POUR LA MISE EN PLACE DU PROTOCOLE SANITAIRE A LA CANTINE :

- ✦ Se laver les mains au gel hydro-alcoolique posé à l'entrée

- ✦ Porter son masque tant que l'on n'est pas assis à table

- ✦ Se rendre à la ligne de self en respectant le marquage au sol et la distance de sécurité

- ✦ les repas seront pris en suivant un protocole strict de passage au self

- ✦ s'asseoir aux emplacements prévus sans déplacer les chaises : la plus grande distance possible sera proposée entre deux chaises.

- ✦ déposer son masque usagé dans le sachet (ZIP) et se laver les mains avec le gel hydro-alcoolique personnel
- ✦ Après la prise du repas : se laver les mains avec le gel hydro-alcoolique personnel puis mettre son 2ème masque
- ✦ Se lever de table et rapporter son plateau en respectant les distances et le marquage au sol sur la ligne de débarrassage
- ✦ En sortant de la cantine, se laver les mains au gel hydro-alcoolique

CONSIGNES POUR LA MISE EN PLACE DU PROTOCOLE SANITAIRE A L'INTERNAT : PROTOCOLE INTERNAT en ANNEXE

II/ PROTOCOLE SANITAIRE POUR LA VENUE DES PARENTS D'ELEVES SUR SITE :

Pour toute communication avec l'établissement, merci de privilégier les mails : saint.michel@bosserville.com et le téléphone : 03/83/33/40/00

Afin de garantir la sécurité sanitaire de tous, les parents d'élèves ne seront reçus que sur RV :

MERCI DE CONTACTER Mme VERONIQUE LESCAILLE SECRETAIRE DE DIRECTION : 03/83/33/40/00

Ou par mail : saint.michel@bosserville.com

Nous vous demandons également d'éviter tout rassemblement dans l'enceinte de l'établissement (parking, devant la grille d'entrée...)

Une fois dans l'enceinte de la Chartreuse : Le Port du masque est obligatoire sur tous les espaces extérieurs et intérieurs

Accès au bâtiment historique : la porte "accès secrétariat" donnant dans le hall d'accueil du bureau de M. P. Domange, Directeur Adjoint : suivre le fléchage

Le hall d'accueil du bureau de M. Domange ne doit pas accueillir plus de 2 personnes consécutivement.

Nous vous demandons de bien vouloir vous asseoir en respectant les distances et si nécessaire ressortir et attendre à l'extérieur qu'une place se libère.

Prévenir M. Domange en sonnant à sa porte.

Si aucune réponse de sa part après quelques minutes, merci de vous rendre dans la salle d'attente du secrétariat et attendre l'arrivée de Mme Lescaille, secrétaire de direction, qui viendra à votre rencontre et traitera votre demande.

La salle d'attente du secrétariat ne doit pas accueillir plus de 2 personnes consécutivement.

Nous vous demandons de bien vouloir vous asseoir en respectant les distances et si nécessaire ressortir et attendre dans le hall d'accueil qu'une place se libère.

Avec tous nos remerciements,

La Direction

COUPON COMPLETE A REMETTRE A VOTRE ENFANT POUR LE 1ER JOUR DE LA RENTREE

JE SOUSSIGNE(E) MONSIEUR/MADAME RESPONSABLE
LEGAL DE L'ELEVE EN CLASSE DE A PRIS
CONNAISSANCE ET ACCEPTE L'APPLICATION DU PROTOCOLE SANITAIRE
DE L'ENSEMBLE SCOLAIRE SAINT MICHEL APPLICABLE A LA RENTREE 2020.

NOM/PRENOM DU RESPONSABLE LEGAL :

LE

SIGNATURE :

Chartreuse de Bosserville - Lycée privé saint-Michel

Circulation entrée

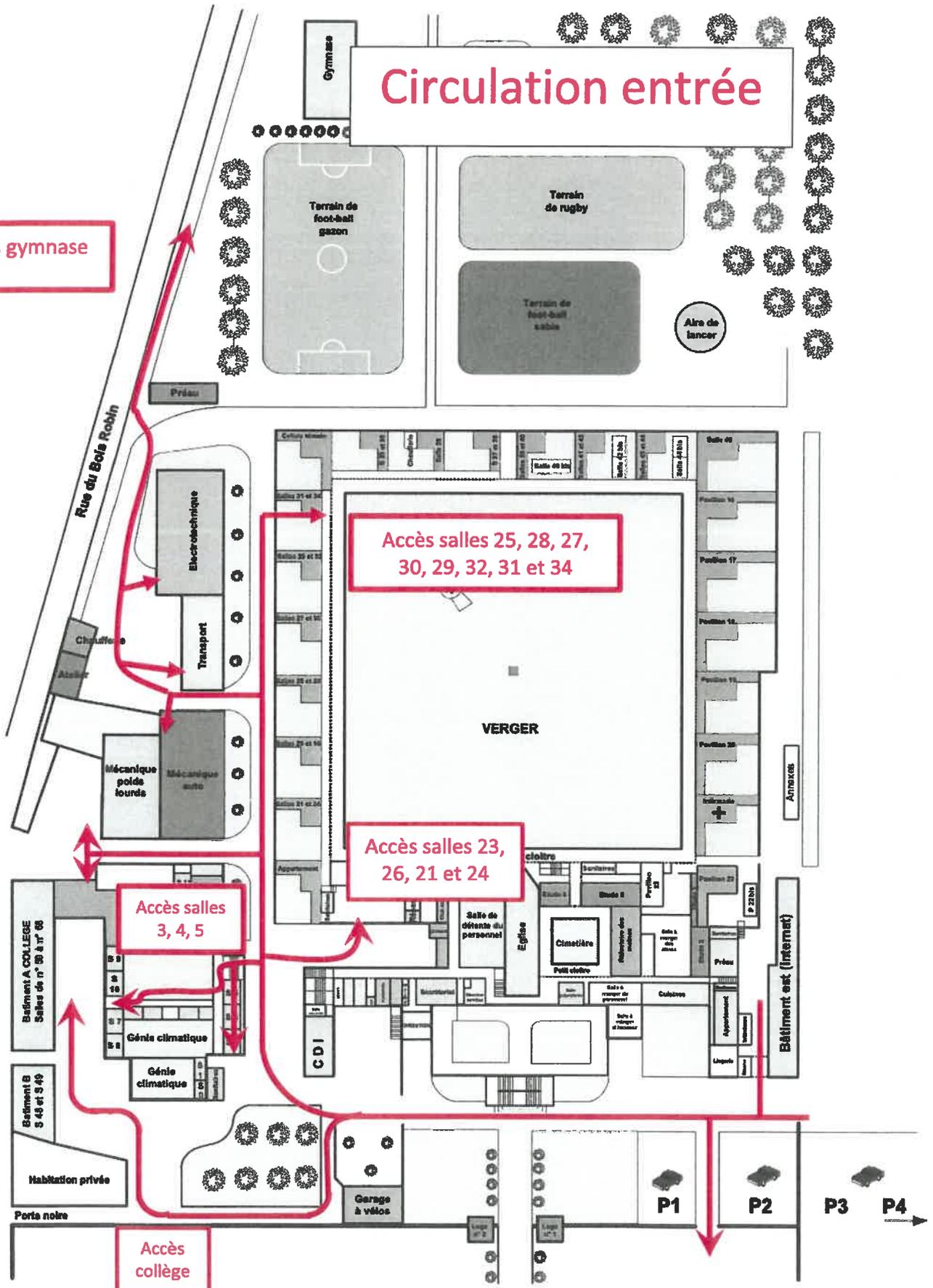
Accès gymnase

Accès salles 25, 28, 27,
30, 29, 32, 31 et 34

Accès salles 23,
26, 21 et 24

Accès salles
3, 4, 5

Accès
collège





PROTOCOLE DE RÉOUVERTURE DE L'ENSEMBLE SCOLAIRE SAINT MICHEL

INFIRMERIE

APPLICABLE DURANT LA PERIODE COVID

PROTOCOLE GESTION COVID INFIRMERIE

Pour tout élève présentant des signes du COVID appeler l'infirmière au 115 ou Vie scolaire en cas d'urgence M Domange 104 ou 03/83/33/40/22

Horaires infirmerie :

Lundi	12h30 - 18h30
Mardi	7h30 - 18h30
Mercredi	7h30 – 13h00
Jeudi	7h30 – 18h30
Vendredi	7h30 – 13h00
Repas	11h45 – 12h30

(En cas de fermeture de l'infirmerie se rendre au bureau de la vie scolaire ou chez Monsieur Domange)

⇒ GESTION DES ELEVES MALADES COVID :

Dans le cas où un enfant viendrait à manifester les signes de coronavirus, la marche à suivre est comme indiquée. Si un cas suspect se déclare parmi les élèves, on devra procéder à l'isolement immédiat de l'élève avec masque dans une pièce dédiée. Ensuite, on devra prendre sa température, contacter ses parents afin qu'ils viennent le chercher, puis le personnel de santé de l'Education nationale pour identifier les personnes ayant été en contact avec l'enfant dans les 48h précédant l'apparition des symptômes.

⇒ **CAS SUSPECTS** :(fièvre élevée, toux, difficultés respiratoires, contact avec sujet infecté, ...)

- Appel du SAMU. Dans l'attente de l'ambulance, l'élève sera muni d'un masque et mis sous surveillance dans la chambre d'isolement de l'infirmierie.

⇒ **CAS NE PRESENTANT PAS DE SIGNES DE GRAVITE :**

- Appel des parents pour qu'ils viennent chercher leur enfant au plus vite à l'infirmierie. En attendant le départ de l'élève, il sera muni d'un masque et mis sous surveillance dans la chambre d'isolement de l'infirmierie.

⇒ **PROTOCOLE ENTRETIEN DE L'INFIRMERIE :**

L'infirmierie sera désinfectée 2 fois par jour (dans le temps de midi et le soir avant de fermer) selon le protocole sanitaire par l'infirmière à l'eau de javel selon la dilution préconisée, toutes les surfaces, chaises, poignées de portes, sonnettes, paillasse, lavabo, lit, sanitaires, sol ...

Le linge de lit sera mis dans un sac poubelle fermé, étiqueté COVID et acheminé directement à la lingerie.

⇒ **ACCUEIL DES ELEVES :**

Pas plus de deux élèves à la fois dans la salle d'attente. Si l'affluence est plus élevée, les élèves devront attendre dans le cloître en respectant les distanciations sociales.

Chaque élève qui arrivera à l'infirmierie devra être masqué et se laver les mains ou utiliser du gel hydro-alcoolique. Cela permettra d'évaluer que le lavage de mains est acquis.

Je profiterai de ce temps pour revoir les gestes barrières (masques, toux, mouchoirs, ...)



PROTOCOLE DE RÉOUVERTURE DE L'ENSEMBLE SCOLAIRE SAINT MICHEL

NETTOYAGE et DESINFECTION des LOCAUX

APPLICABLE DURANT LA PERIODE COVID

Ce protocole regroupe les bonnes pratiques permettant d'assurer le niveau de désinfection suffisant face au coronavirus dans les locaux occupés par des personnels ou accueillant du public tout en préservant la santé des agents qui réalisent cet entretien.

Le coronavirus COVID-19 ne dispose pas de résistance particulière aux méthodes et produits d'entretien connus et utilisés habituellement. Il sera donc détruit par les détergents et désinfectants utilisés couramment lors de l'entretien des locaux.

Toutefois, pour réduire les risques de contaminations croisées par l'intermédiaire des objets et contacts de surface, il est essentiel d'accentuer la fréquence d'entretien des locaux utilisés par les agents et par le public accueillis sachant que cela peut aussi passer par un planning d'occupation des locaux

RAPPEL DES GESTES BARRIERE.



Port des équipements de protection individuelle (EPI)

Avant toute chose, s'assurer que les vêtements de travail et EPI propres ne rentrent pas en contact avec des équipements potentiellement souillés puis :

- Utiliser une blouse de travail réutilisable propre ou jetable,
- Porter des gants jetables répondant à la norme EN 374 (protection chimique et biologique) ou des gants réutilisables lavés et désinfectés après chaque utilisation,
- Porter des chaussures de travail ou de sécurité qui restent sur le lieu de travail.
- Port du masque obligatoire deux par jour et d'une visière de protection.

Consignes générales d'utilisation des produits

Utilisez des produits ayant des caractéristiques « désinfectantes », en tenant compte des préconisations d'utilisations : OPTIMAX DESINFECTANT 3 en 1 Conforme EN14476

- Respect du dosage et du temps d'application (cf. fiche technique du produit), OPTIMAX +
- Ne pas mélanger avec d'autres produits et porter les équipements adaptés (se référer aux fiches de données de sécurité).

Evitez tout procédé de ménage ayant pour conséquence la formation de projections de particules dans l'air (centrale de nettoyage, vapeur...).

Ne pas utiliser d'aspirateur qui mobilise les particules sur lesquels les microorganismes se sont déposés et les aérolises.

Nettoyage des surfaces de contact

Effectuez des entretiens fréquents (tous les jours des surfaces de contact des locaux recevant du public : poignées de portes, interrupteurs, toilettes et éviers, rambardes, mais aussi tables, chaises, lieux de restauration, appareils électroménagers, poignées de fenêtres, claviers d'ordinateurs partagés en fonction de vos situations, ... avec des produits désinfectants. SOLUTION DESINFECTANTE OPTIMAX 3 en 1.

Enlever des gants pouvant être souillés et se changer avec précaution

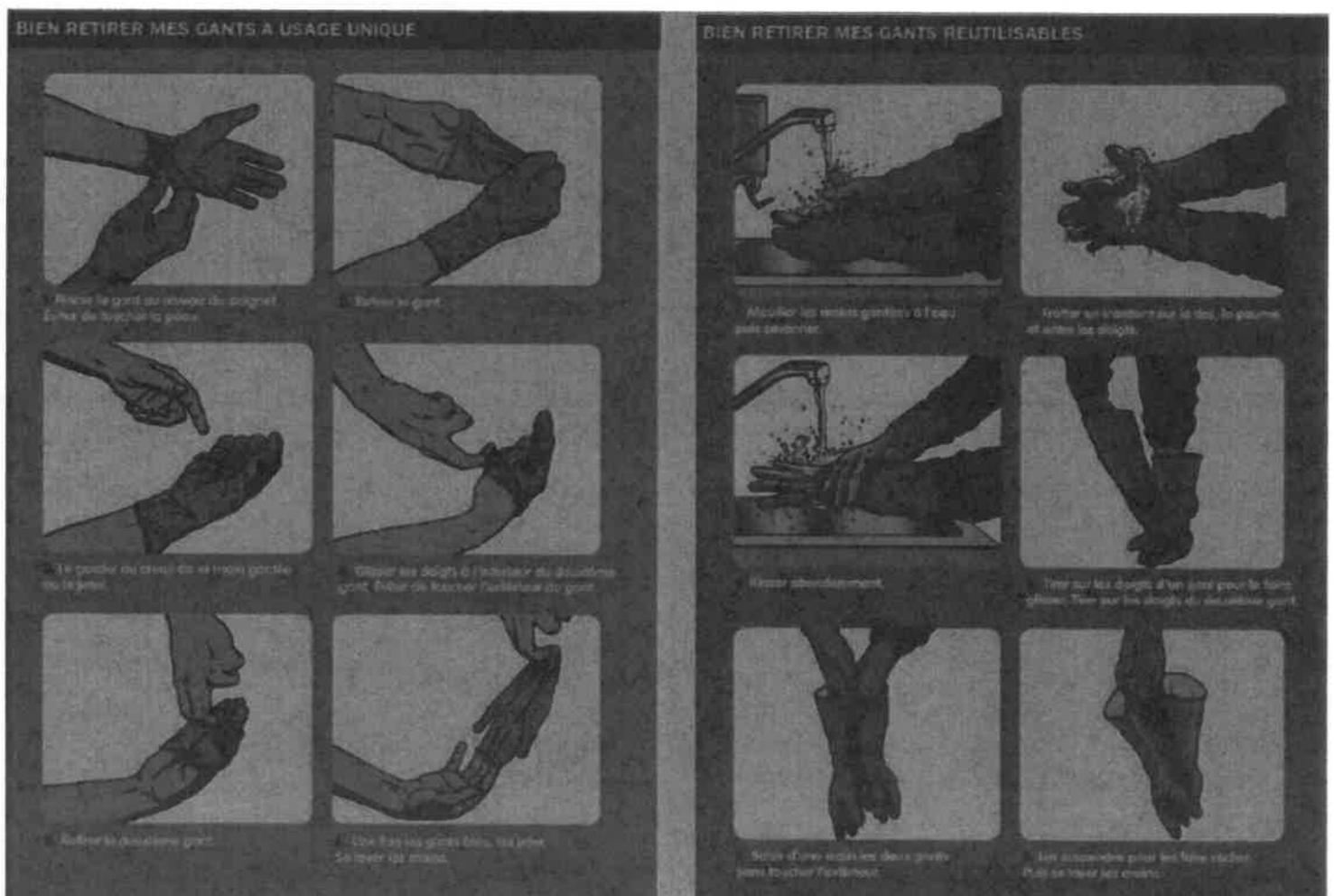
Les tenues sont à usage unique :

- Enlevez vos gants en sécurité en suivant la consigne ci-après,
- Jetez les équipements et consommables usagés dans un sac poubelle hermétique fermé qui sera placé dans le bac de déchets non recyclables.

Les tenues sont réutilisables :

- Lavez-vous les mains avec les gants avant de les enlever suivant la consigne ci-après,
- Enlevez vos vêtements de travail et EPI en veillant à ne pas souiller vos vêtements de ville,
- Procédez à l'entretien de vos vêtements de travail et équipements réutilisables (lavage à 60°C).

Dans tous les cas, lavez-vous les mains avec du savon, de façon adaptée et suffisamment longtemps, systématiquement : après avoir porté des gants / après avoir mis ou enlevé les vêtements de travail et les chaussures / avant de boire, de manger ou de porter vos mains au visage.



● **Entretien des sols et des surfaces de contact en privilégiant une stratégie de lavage-désinfection humide de sorte que :**

- Les sols et surfaces soient nettoyés avec un bandeau de lavage à usage unique (ou lavable en machine) imprégné d'un produit désinfectant.,
- Le temps de séchage des sols et des surfaces soit suffisant,
- Les sols et les surfaces soient désinfectés avec de l'eau de javel diluée avec un bandeau de lavage à usage unique différent des deux précédents,
- Les déchets produits par les personnes et les déchets dus au nettoyage du local nettoyé suivent la filière d'élimination classique dans des sacs poubelles fermés.

Désinfection wc, urinoirs et douches.

Important : Ne pas mélanger les produits à base d'eau de javel avec d'autres produits désinfectants. Cela peut produire des dégagements de chlore. (Gaz mortel)

Si vous utilisez de l'eau de javel, respectez bien les préconisations suivantes : Nettoyage points de contact.

Diluer l'eau de javel pour obtenir 0,5 % de chlore actif

% de chlore actif	Volume final	Volume d'eau de javel à 2,6 % de chlore actif	Volume d'eau froide à ajouter pour diluer
0,5 % de chlore actif	Pour obtenir 1 litre d'eau de javel diluée à 5 %	200 ml	800 ml
0,5 % de chlore actif	Pour obtenir 5 litres d'eau de javel diluée à 5 %	1 litre	4 litres



Stratégie de lavage-désinfection humide.



L'utilisation d'eau de javel nécessite de procéder à un nettoyage en trois étapes

- Nettoyer les sols et les surfaces avec un bandeau de lavage à usage unique (ou changé et mis à la machine à 60° tous jours) imprégné d'un produit désinfectant.
- Un bandeau de lavage différent est utilisé pour les sols et les surfaces type bureau.
- Il faut ensuite rincer à l'eau du réseau les sols et parois avec un autre bandeau de lavage (bandeau à usage unique ou **si réutilisable changé tous les jours et mis en machine à 60°**)
- Laisser sécher
- Puis désinfecter les sols et surfaces à l'eau de javel diluée à 0,5% de chlore actif (1 litre de javel à 2,6 % + 4 litres d'eau froide) en utilisant un bandeau de lavage différent des précédents.



**PROCOLE SANITAIRE DE L'ENSEMBLE SCOLAIRE
SAINT MICHEL
INTERNAT
APPLICABLE DURANT LA PERIODE COVID**

SUR TOUS LES MOMENTS DE VIE A L'INTERNAT : le port du masque est obligatoire

ETUDES :

- Rassemblement dans la cour par secteurs d'étude. En file indienne en respectant les mesures barrières.
- Étude traditionnelle en respectant les emplacements matérialisés, pas de déplacements sans autorisation, pas de changement d'emplacement par semaine.
- Déplacements vers le réfectoire en respectant la distanciation et les règles barrières sous la responsabilité du surveillant de secteur.

REFECTOIRE :

- Lavage des mains avant le repas gel ou savon.
- un élève prend son plateau préparé en partie et passage sur la ligne de self en respectant le marquage au sol. Pour le service, le masque est toujours obligatoire.
- Un élève par emplacement matérialisé par une chaise.
- à table dépose du masque pour le repas et stockage du masque dans un sac ZIP et se laver les mains au gel hydroalcoolique personnel
- A la fin du repas : se laver les mains avec le gel hydroalcoolique personnel et repose du nouveau masque.

- puis dépose plateau en laverie, lavage des mains puis direction cour de récréation en respectant les mesures barrières, toujours sous la responsabilité du surveillant de secteur.
- Rassemblement dans la cour par secteurs d'internat. En file indienne en respectant les mesures barrières.

CHAMBRES :

- Accès en chambre
- Dans la mesure du possible, chaque lit est distancé d'au moins 1 mètre du lit voisin.
- Rester impérativement à distance de son camarade de chambre. Si non respect des gestes barrières, l'élève ne sera plus accepté à l'internat
- Aération des chambres : ouverture fenêtres 5 à 10 minutes.
- Planning de rotation pour les douches émis par les surveillants de secteurs.
- Le surveillant de secteur désinfectera après chaque passage d'élèves douches et WC avec du matériel approprié
- Demande d'autorisation pour se rendre aux sanitaires.
- Les élèves entretiennent leur espace de vie en chambre.
- Aucun rassemblement dans les chambres et dans les couloirs.
- Espace détente : port du masque obligatoire.
- Au moment du coucher : dépose du masque usagé dans le sachet prévu à cet effet
- Extinction des feux : si vous devez vous rendre aux sanitaires la nuit, le masque est obligatoire dans les espaces communs.
- Lavage des mains.
- Au levé: port du masque de la veille au soir
- Aération des chambres : ouverture fenêtres 5 à 10 minutes.
- Sortie de la chambre avec le masque
- Sortie de l'internat en file indienne en respectant les mesures barrières et les consignes du surveillant.

En cas de déclenchement du système de détection d'incendie à l'internat, rejoindre les points de rassemblement en file indienne sous la responsabilité du surveillant en respectant les gestes barrières et surtout avec le masque.

PETIT DEJEUNER : MEME PROCEDURE QUE REFECTOIRE

- A la fin du repas : dépose du masque usagé et repose du nouveau masque

RETOUR EN CLASSE : en respectant les mesures barrières.



PROTOCOLE DE RÉOUVERTURE DE L'ENSEMBLE SCOLAIRE SAINT MICHEL

CHAMBRES ÉTUDIANTS

APPLICABLE DURANT LA PERIODE COVID

- Respect des gestes barrière.
- Port du masque obligatoire dans les espaces communs.
- Respect de la distanciation entre étudiants (minimum 1 mètre)
- Lavez - vous les mains régulièrement avec du savon.
- Si vous décidez de vous rendre au réfectoire vous devez respecter les consignes lavage des mains, distanciation, et emplacement matérialisé (**cf protocole sanitaire à la cantine**).
- Pas de rassemblement dans les Kitchenettes collectives, utilisation individuelle. Nettoyage avec produits désinfectants après chaque utilisation. Solution mise à disposition par l'établissement.
- Après chaque utilisation des douches, nettoyage avec produits désinfectants mis à disposition par l'établissement.
- Après chaque utilisation des WC, désinfection avec produits mis à disposition par l'établissement.
- Tous les rassemblements dans les chambres sont interdits
- Tous les rassemblements dans les espaces communs sont interdits.
- Pas de rassemblement sur les Parkings.
- Espace fumeur à l'extérieur dans les jardins attenants en respectant les distances de sécurité

- Les déchets ménagers et autres doivent être stockés dans des sacs poubelles hermétiques et transférés au conteneur vert (côté Parking P3).
- En cas d'évacuation par déclenchement des systèmes de détection incendie se rendre au point de rassemblement en respectant les gestes barrière, le port du masque est obligatoire.